

fier aux masses, ne rien faire contre celle-ci. En définitive, la démission politique et le « sacrifice de la conscience » ont exactement la même valeur, qu'ils aient lieu devant un C.C. ou devant la « spontanéité des masses ».

20. Notre attitude sur cette question fondamentale peut être résumée de la manière suivante :

a) Nous repoussons catégoriquement le confusionnisme et l'éclectisme qui sont de mode actuellement dans les milieux anarchisants. Pour nous, il n'y a chaque fois qu'un seul programme, une seule idéologie qui exprime les intérêts de la classe; nous ne reconnaissons comme autonomes que les organismes qui se placent sur ce programme, et seuls ceux-ci peuvent être reconnus comme la direction en droit de la classe. Nous considérons comme notre tâche fondamentale de lutter pour que ce programme et cette idéologie soient acceptés par la majorité de la classe. Nous sommes certains que si cela ne se produit pas, tout organisme, aussi « autonome » soit-il formellement, deviendra inéluctablement un instrument de la contre-révolution.

b) Mais ceci ne règle pas le problème des rapports entre l'organisation qui représente le programme et l'idéologie de la révolution et les autres organisations se réclamant de la classe ouvrière, ni le problème des rapports entre cette organisation et les organismes soviétiques de la classe. La lutte pour la prépondérance du programme révolutionnaire au sein des organismes de masse ne peut se faire que par des moyens qui découlent directement du but à atteindre, qui est l'exercice du pouvoir par la classe ouvrière; ces moyens par conséquent sont dirigés essentiellement vers le développement de la conscience et des capacités de la classe, à chaque moment et à l'occasion de chaque acte concret que le parti entreprend devant celle-ci. De là découle non seulement la démocratie prolétarienne, comme moyen indispensable pour la construction du socialisme, mais aussi le fait que le parti ne peut jamais exercer le pouvoir en tant que tel, et que le pouvoir est toujours exercé par les organismes soviétiques des masses.

c) Compte tenu de ces facteurs, il nous est complètement superflu — il serait même ridicule pour nous de vouloir nous délimiter spécifiquement de la bureaucratie. Autant vouloir se délimiter de Truman ou de Mussolini. Le contenu entier de notre programme n'est autre chose que la lutte sur tous les plans contre la bureaucratie et ses manifestations. Il est évident que ce contenu, non seulement ne peut pas être séparé des méthodes par lesquelles il se fera valoir, mais il est identique à celles-ci. Penser que l'on peut lutter contre la bureaucratie par des moyens bureaucratiques est une absurdité qui révèle que l'on a compris peu de choses aussi bien à la bureaucratie qu'à la lutte contre celle-ci. La lutte et la victoire contre la bureaucratie ne seront possibles que si la grande majorité du prolétariat se mobilise elle-même, sur la base d'un programme antibureaucratique jusqu'à ses plus infimes détails. L'universalité de notre époque — et de notre programme, dont c'est là l'aspect le plus profond — c'est qu'objectifs de la révolution et modes d'organisation prolétariens sont devenus non pas « profondément liés » mais **identiques**. Notre « programme économique » par exemple, se réduit en fait à une forme d'organisation: la gestion ouvrière. Nous n'avons pas besoin d'un programme spécifique contre la bureaucratie, car tout notre programme n'est que cela.

Ce qui est paradoxal dans cette affaire c'est que certaines conceptions, sous prétexte de rechercher des garanties illusoirement contre la bureaucratie, ont comme résultat objectif de freiner la seule lutte contre celle-ci, qui est l'effort maximum, le plus systématisé et le plus coordonné pour la propagation de nos conceptions au sein de la classe, l'éducation de militants ouvriers, la réalisation de la fusion des manuels et des intellectuels au sein d'un parti révolutionnaire.

21. La définition que nous donnons de notre groupe comme le noyau de l'organisation révolutionnaire repose sur l'estimation que nous faisons de notre plate-forme idéologique. Nous considérons que celle-ci :

a) Représente la synthèse de ce que le mouvement ouvrier a produit jusqu'ici de valable.

b) Est la base à partir de laquelle **seule** pourra se faire adéquatement la synthèse et l'intégration de ce que produira dorénavant l'expérience prolétarienne ou celle d'autres groupes politiques.

c) Doit par conséquent devenir l'idéologie prépondérante au sein du prolétariat, si la révolution doit vaincre.

d) Acquerra cette prépondérance non pas miraculeusement, ni par le simple fait de la « spontanéité des masses », mais par un long et double processus, d'une part, l'élévation de la classe sous la pression des conditions objectives à l'essentiel de cette idéologie, d'autre part, notre propre travail permanent de propagation dans la classe et de démonstration de cette plate-forme et d'éducation révolutionnaire de l'élite prolétarienne.

De cette caractérisation de notre plate-forme découle immédiatement comme notre tâche centrale, la tâche de la construction du parti révolutionnaire.

RESOLUTION STATUTAIRE

1. Peuvent devenir membre du groupe les camarades qui :

a) Acceptent ses positions programmatiques formulées dans le texte « Socialisme ou Barbarie »;

b) Paiement régulièrement leurs cotisations;

c) Travaillent politiquement sous le contrôle et la discipline collective du groupe, en consacrant à ce travail le meilleur de leurs forces et en orientant leur vie en fonction de leur activité politique.

2. Un camarade est admis comme membre du groupe par cooptation et après avoir suivi les cours d'éducation du groupe. Cette dernière condition peut souffrir des exceptions dans des cas spécifiques, après décision du groupe.

3. Les camarades du groupe déterminent en réunion plénière, par la discussion et le vote, l'orientation politique et pratique de son activité.

4. Les membres du groupe sont tenus à exécuter les tâches que celui-ci leur confie. Le groupe ne confie des tâches à ses membres que lorsque les conditions matérielles de leur réalisation sont données. La non-exécution des tâches et des obligations de la part d'un membre est justiciable de sanctions allant de l'avertissement jusqu'à l'exclusion. Le retard injustifié de deux mois dans le paiement des cotisations, ou l'absence injustifiée à deux réunions consécutives ou à trois réunions en trois mois posent, en principe, la question de l'exclusion du camarade défaillant.

5. Le travail du groupe sur tous les plans est coordonné et dirigé par le Comité Responsable élu par le groupe, qui tranche toutes les questions qui se présentent entre deux réunions plénières. Tous les camarades du groupe ont le droit de participer aux réunions du C.R. et de s'y exprimer, mais seuls les membres du C.R. y votent. Chaque camarade du groupe est tenu d'assister, une fois tous les deux mois, à une réunion du C.R.

6. Les réunions plénières du groupe décident de l'orientation générale de chaque numéro de la Revue, mais le C.R. a la responsabilité politique de la rédaction. Si des divergences apparaissent au sujet du contenu des articles de la Revue, le C.R. décide majoritairement. Néanmoins, si deux membres du C.R. le demandent, la décision peut être confiée à la réunion plénière du groupe. Il est entendu dans ce dernier cas que toutes les mesures doivent être prises pour que la parution de la Revue puisse être assurée dans les délais normaux.

7. Les camarades ayant des positions divergentes peuvent les exprimer en tant que telles à travers la Revue, sauf si la totalité du C.R. s'y oppose. Cette opposition ne peut se prévaloir de motifs politiques mais seulement

de raisons concernant la tenue de la Revue. Ils peuvent les exprimer aussi dans leur activité propagandiste, à condition d'accorder dans celle-ci la place principale à l'exposition des positions programmatiques du groupe et de montrer la subordination de leurs positions particulières à leur accord avec les positions communes du groupe. Le groupe peut donner la possibilité de s'exprimer dans la Revue à des camarades qui lui sont extérieurs.

8. Dans tous les domaines de l'activité pratique, est appliqué par tous les camarades le principe de la discipline dans l'action, par rapport aux décisions des réunions plénières ou du C.R. qui remplacent celles-ci ou les concrétisent. Provisoirement, néanmoins, jusqu'à ce que le programme d'action du groupe soit défini et sa consolidation organisationnelle soit avancée, le groupe n'impose pas, sur des problèmes d'activité extérieure s'adressant à des fractions de la classe, une discipline à des camarades qui persistent dans des positions pratiques divergentes, si ces positions s'appuient sur une expérience des conditions concrètes que ces camarades sont seuls à posséder.

9. Cette résolution a un caractère provisoire. Elle restera en vigueur jusqu'à ce qu'une réunion commune des camarades de Paris et de la Province vote une résolution plus détaillée sur le fonctionnement du groupe.

NOTES.

LA SITUATION INTERNATIONALE

La caractéristique essentielle de l'évolution de la situation internationale pendant les quatre premiers mois de 1949 fut de rendre manifestes les changements qui s'étaient préparés pendant 1948. Sur le plan économique, le capitalisme entraînait dans une phase de consolidation provisoire, en même temps que les signes précurseurs de la surproduction faisaient leur première apparition. Dans la zone soviétique, l'année 1948 avait déjà vu le rétablissement de l'économie bureaucratique russe dans ses conditions « normales » (la production dépassant déjà de 18 % le niveau de 1940) et dans les pays nouvellement conquis de l'Est européen la liquidation définitive de la bourgeoisie en tant que classe et de ses représentants politiques : dès le début de 1949, le stalinisme y passait au stade de la bureaucratisation complète de leurs économies, par l'application d'une « planification » bureaucratique et par les premières mesures préparant le passage ultérieur à la « collectivisation » de l'agriculture (dont la mise au pas définitive de l'église catholique en Hongrie par l'affaire Midszenty était une condition indispensable). En Asie, le stalinisme passait à une attaque de grand style contre la Chine de Tchang-Kai-Chek, réalisait à une cadence étonnante ses objectifs et achevait virtuellement la conquête de cet immense réservoir de matières premières, de force de travail ne coûtant pratiquement rien et de masses inépuisables d'infanterie. L'impérialisme occidental en revanche arrivait à la première étape de sa préparation pour la guerre par le commencement d'un réarmement et la signature du pacte Atlantique.

De ces événements résulte à la fois une modification du rapport des forces entre le bloc américain et le bloc russe, et un allongement de la perspective de la guerre. Mais avant d'examiner ces deux questions dans le détail, il faut dire quelques mots sur le rapport de force fondamental qui existe entre les deux adversaires.

Le rapport de la production industrielle russe à celle des Etats-Unis a retrouvé aujourd'hui son niveau des dernières années d'avant guerre : la production russe représente environ les deux tiers de la production américaine, et moins d'un quart de la production mondiale. Sur le plan du rapport des économies proprement dit, le bloc occidental jouit donc d'une suprématie écrasante, à laquelle ne pourront changer quelque chose d'essentiel ni le développement de la production dans les pays stalinisés de l'Europe Orientale, ni l'industrialisation de la Chine, qui n'est pas pour demain. Le développement de la production russe elle-même n'apporterait que peu de modifications à ce rapport, car la production mondiale ne cesse de se développer, quoique dans des rythmes plus lents que les rythmes russes.

Mais déjà sur le plan de l'organisation économique, un correctif est à apporter à cette évaluation. La bureaucratie stalinienne dispose directement de la totalité de la production qui a lieu dans « ses » pays, l'oriente immédiatement vers les objectifs qui lui conviennent,